

# En direct de Bruyères



LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Mai 2016 • #58

## FESTIVAL

Spectacle d'ouverture  
27 mai à 20h30  
Esplanade du Château  
Entrée gratuite



Actu p.7

Distribution d'eau potable

Dossier p.9

Budget 2016

**paysages, parcs et jardins**  
**S.A.S**  
**LECOMTE-LANGÉ**

29 Chemin de St-Arnoult  
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

Tél. 01 64 90 15 52  
Fax 01 60 83 82 38

- créations
- fournitures
- arbres
- entretien
- pour
- fruitiers et
- élagage
- jardins
- d'ornement



**BRUYÈRES-LE-CHÂTEL**  
*Manuel Diogo*



06 14 61 24 68

**AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX**  
**Petites et grandes distances**

Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78



**AD**

**Garage SRAMA**

Réparation toutes marques et spécialiste PEUGEOT

Carrosserie - Peinture

7j/7

24h/24

Dépannage

Remorquage

01.64.59.08.10

La Tuilerie 91650 BREUILLET - Tél : 01.64.56.50.17

**Si vous désirez passer**

**une annonce,**

**n'hésitez pas à contacter**

**le service municipal**

**de la communication**

**au 01 64 90 71 91**

**ou par mail**

**à l'adresse**

**secretariat@**

**bruyereslechatel.fr**

**New**

**Vitakraft®**

Créateur de friandises originales  
pour Chiens et Chats



[www.vitakraft.fr](http://www.vitakraft.fr)

Rejoignez-nous sur Facebook  
[www.facebook.com/Vitakraftfr](http://www.facebook.com/Vitakraftfr)

Vitakraft Simon Louis S.A.S. Laboratoire Vétérinaire.  
1 route d'Arpajon 91680 Bruyères Le Châtel



## ACTU EN IMAGES

Festival des arts africains  
Chasse aux œufs

## ACTU TRAVAUX

Pôle éducatif  
Salle des anciens

## ACTU

Nouveaux commerçants  
Régie publique de l'eau



## DOSSIER

Budget 2016



## SOLIDARITÉ

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées  
Coupons associatifs

« 117 776 € de dotation en moins sur 2 ans et ce n'est pas terminé... »

Depuis de nombreuses années, je m'applique avec la majorité municipale à mettre en place une politique financière tournée vers l'avenir. C'est d'autant plus important aujourd'hui avec la baisse des dotations communales qui s'apparente plutôt à un désengagement total de l'Etat à très court terme.

Avec la baisse des dotations et l'augmentation de nos obligations communales, c'est la décentralisation qui est en train de mourir et ce n'est pas une bonne nouvelle pour les politiques publiques de proximité. On ne cherche plus à développer les services à la population mais à assurer leur pérennité sans trop augmenter les coûts pour les usagers. Quant à la création de nouveaux services, elle est très compromise avec les perspectives futures qui laissent entrevoir une diminution supplémentaire de 70 000 € pour 2017.

Notre gestion communale d'anticipation sur le long terme nous permet d'assouplir un peu la pression fiscale avec une baisse de la taxe d'habitation de 2%. Baisse symbolique diront certains, mais comparé aux communes qui augmentent leur taxe de 8%, le gain pour nos administrés se situe à 10%. Je vous laisse imaginer la baisse que nous aurions pu appliquer sans le retrait de ces 117 776 €.

Parallèlement nous avons voté une diminution de la taxe des ordures ménagères qui passe de 9.8% à 8.9% soit une baisse de 9.2% qui peut représenter pour certains une économie de 50 €.

Le plus accablant dans l'histoire est que cette baisse de dotation censée diminuer notre dette publique n'atteindra pas cet objectif. Cette ponction va diminuer l'autofinancement des communes. Pour continuer à investir, elles devront avoir recours à l'emprunt qui augmentera leurs dettes et par ricochet, la dette publique.

En conclusion, ce qui est annoncé comme un remboursement de la dette publique ne sera en fait qu'un transfert de la dette de l'Etat « vertueux » vers les collectivités locales « dépensières ». Le tout est d'en avoir conscience. »

Thierry Rouyer



## SCOLAIRE

Portes-ouvertes à l'école maternelle  
Inscriptions aux services  
Séjours accueil de loisirs

## JEUNESSE

Carte jeune  
Bacheliers



## CULTURE

Festival De jour // De nuit



## ASSOCIATIONS

ZOOM SUR...  
Cercle généalogique  
NRNT !



## VIE LOCALE

Carte Nationale d'Identité



## CHASSE AUX ŒUFS

Après-midi festif avec la chasse aux œufs et le spectacle le « Jabberwock » par l'illustre famille Burattini le 26 mars.



Fanfare Ens' Batucada

**RENCONTRE** avec Susie Morgenstern, auteure, le 9 mars à la bibliothèque dans le cadre du Salon du Livre de Jeunesse à Saint-Germain-lès-Arpajon.



## CHOCOLAT LITTÉRAIRE



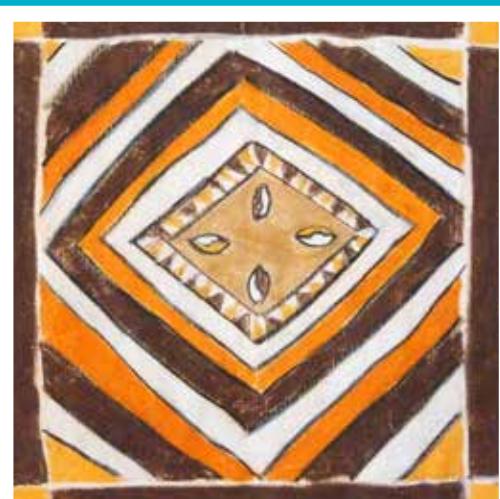
Le 6 avril, sur une religieuse au chocolat géante, André Loncin, comédien de la compagnie Le Petit théâtre, a déroulé son savoureux menu littéraire à ses petits hôtes de l'accueil de loisirs.

**LECTURE**

Un moment convivial avec les tout-petits, autour des albums lus par Hélène Lanscotte de la « Voix des Livres » le 22 mars.

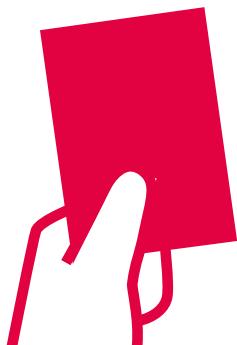
**FESTIVAL DES ARTS AFRICAINS**

Dessins faits par Julie et Sadio, gagnants du concours organisé par l'association Culture Sans Frontières.

**SEJOUR A ERQUY**

Séjour à Erquy (Côtes d'Armor) organisé par le CCAS du 11 au 15 avril.





## Carton rouge

### DÉPÔTS SAUVAGES

Lors des travaux de remplacement des fenêtres de la mairie, une benne a été installée sur le parking. Certains en ont profité pour y mettre des meubles.



## PÔLE ÉDUCATIF

Les travaux avancent. Fin prévisionnelle de chantier en mars 2017.



## IMPORTANT

# Changement de prestataire pour la distribution d'eau potable

**À compter du 4 juillet 2016,  
VEOLIA ne sera plus délégataire  
de la distribution de l'eau  
potable.**

Cette gestion sera assurée par la :

### REGIE PUBLIQUE EAU OUEST ESSONNE

Les abonnés recevront très prochainement une brochure explicative, accompagnée d'un nouveau contrat, qui devra être renvoyé à la Régie publique Eau Ouest Essonne **avant fin juin 2016**.



### Pourquoi la régie publique ?

- Se réapproprier un patrimoine qui lui appartient.
- Offrir aux usagers un service public local et de proximité.
- Proposer un service public autonome et transparent.

Pour information, le prix de l'eau est inchangé.

Pour de plus amples renseignements, une permanence sera assurée à la mairie par Monsieur Jean-Louis CLOU, conseiller municipal délégué au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) :

**Du 30 mai au 18 juin 2016 :**

**Les lundis de 10h à 12h et les jeudis de 18h à 20h.**

## ECLAIRAGE PUBLIC :

Le service éclairage public de Cœur d'Essonne Agglomération souhaite faciliter les échanges en ce qui concerne les demandes d'intervention et/ou de renseignement sur l'éclairage public.

A cet effet, pour toute demande d'intervention ou panne, contacter les services techniques de Cœur d'Essonne Agglomération : 01 69 72 20 10 ou 01 69 72 24 64

Mail : [feuxtricolores@coeuressonne.fr](mailto:feuxtricolores@coeuressonne.fr)



## MARCHÉ

À défaut d'avoir touché une clientèle bruyéroise suffisante, les commerçants ont décidé de cesser le marché du jeudi. Nous espérons que ceci n'est que provisoire et qu'ils reviendront prochainement.

# Restauration de tableaux de l'église Saint-Didier



Avant



Après

Sur les trois tableaux enlevés en 2015 pour être restaurés, l'un a été reposé le 24 juin 2015, deux étaient en cours de restauration.

Concernant le tableau « le Mariage mystique de Sainte Catherine d'Alexandrie » - classé à l'Inventaire des Monuments Historiques - il a été reposé le 22 mars 2016.

Des rendez-vous en présence du Conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art de la Direction des archives et du patrimoine mobilier ont eu lieu le 18 décembre 2015 et le 4 février 2016 afin de contrôler les techniques employées. Le tableau « le Martyre de Sainte Catherine d'Alexandrie » sera reposé d'ici quelques semaines.

Le coût de restauration pour ces trois œuvres s'élève à 27 637 €. Une souscription a été lancée auprès de la Fondation du Patrimoine. À ce jour, les dons s'élèvent à 2 333 € au 12 mai 2016.

#### Pour faire un don vous pouvez :

- venir à la mairie ; un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation du Patrimoine ;
- faire un don en ligne sur [www.ile-de-france.fondation-patrimoine.org/12244](http://www.ile-de-france.fondation-patrimoine.org/12244)



## Le mercredi... c'est pizza !

« **Chez Tonton** » sera présent tous les mercredis de 18h à 21h devant l'Espace BLC.



### STYL' DOG

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, le salon de toilettage **Styl'Dog** a ouvert ses portes dans votre ville et a le plaisir d'accueillir vos compagnons à quatre pattes pour leur instant beauté à petits prix.

Vous êtes déjà nombreux à avoir profité de nos services et nous vous remercions de votre confiance.

Nous appliquons des tarifs abordables car nous constatons que le toilettage est aujourd'hui devenu un luxe pour une grande majorité de personnes, et cela parfois au détriment du bien-être de l'animal. En effet, bien souvent, un toilettage non régulier peut entraîner des problèmes de peau, et parfois même le maître peut passer à côté de petites blessures ou parasites (tiques, puces ou aoutats), dues à un poil trop dense.

N'hésitez pas à nous rendre visite, nous serons ravis de vous rencontrer et de pouvoir vous conseiller.

Petites races	29 €
Moyennes races	39 €
Grandes races	49 €
Très grandes races	59 €
Epilations	+ 15 €

*Nos tarifs sont valables pour 2 heures de toilettage maximum.*

*En cas de travail trop important sur le chien, un supplément de 10€ par demi-heure sera appliqué.*

**Contact :** Mélanie et Marlène  
59, rue de la Libération  
01 69 95 72 85

# : dossier 9

## 2016 un budget pour l'avenir

### Budget 2015, le compte est bon

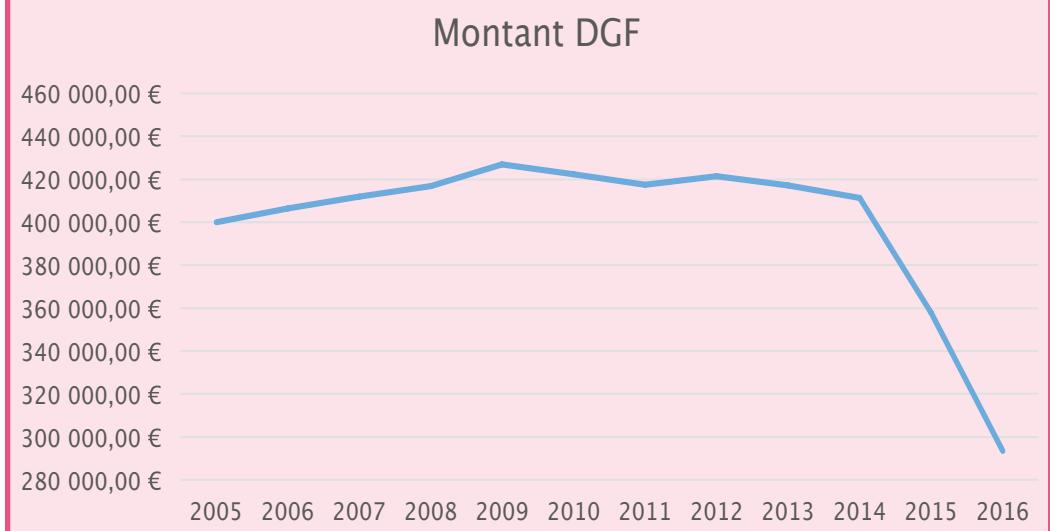
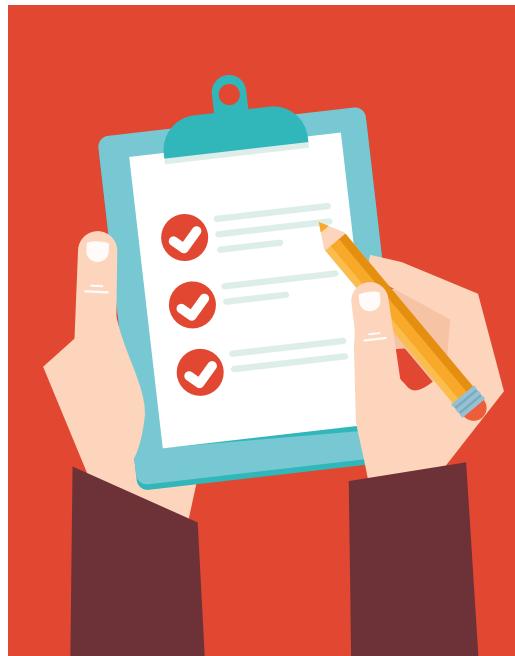
Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes
Prévu (budget primitif)	<b>2 960 867,57 €</b>	<b>2 960 867,57 €</b>
Réalisé	<b>2 636 311,21 €</b>	<b>3 376 551,69 €</b>
Excédent/économie	<b>324 556,36 €</b>	<b>415 684,12 €</b>
Résultat de clôture	<b>+ 740 240,48 €</b>	

Section d'investissement	Dépenses (dont prévision pluri-annuelle - investissement pôle éducatif)	Recettes
Prévu (budget primitif)	<b>12 878 615,16 €</b>	<b>12 878 615,16 €</b>
Réalisé	<b>1 781 573,82 €</b>	<b>4 549 348,74 €</b>
Résultat de clôture	<b>+ 2 767 774,92 €</b>	

**L'excédent des produits de la section de fonctionnement correspond à notre autofinancement et permet à la commune de maintenir et de développer son patrimoine. Il finance une partie des dépenses d'investissement non couvertes par les subventions et les emprunts.**

### BUDGET 2016 :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) encore à la baisse : 117 776 €



### Le mot du Maire

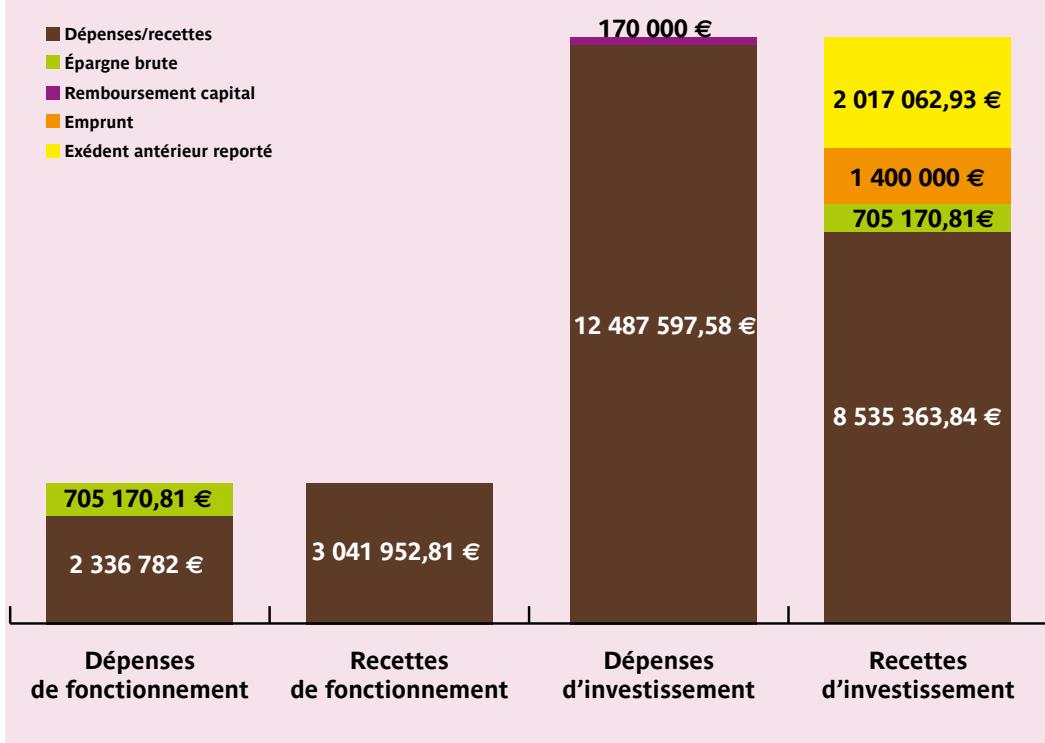


«Baisser nos dotations pour réduire la dette publique et nous demander d'investir pour l'économie du pays ! Pour investir il faut dégager un autofinancement qui représente notre « apport personnel », et recourir à l'emprunt. Notre autofinancement pour 2016 étant amputé de 117 776 € et notre dette n'étant pas extensible, toute l'énergie communale sera employée à trouver de nouvelles recettes autres que les taxes. C'est pour tenir cet objectif que nous avons mis en révision notre Plan Local d'Urbanisme.»

## Budget 2016 :

La situation financière de la commune de Bruyères-le-Châtel liée à une politique communale active pour trouver de nouvelles recettes autres que fiscales permet de présenter pour 2016 un budget préservant une autonomie décisionnelle pour l'avenir.

### La structure générale du budget 2016



### Les objectifs pour 2016

- Maintenir le service public,
- Maîtriser la fiscalité directe locale,
- Trouver de nouvelles recettes,
- Effectuer un audit du personnel.

**Votre commune,  
votre argent,**

**Baisse des impôts  
en 2016.**

Taxe d'habitation :  
**12,50 % (-2%)**

Taxe foncier bâti :  
**14,87 %**

Taxe foncier non bâti :  
**49,79 % (-2%)**

## Un budget au service d'une stratégie

Les efforts des élus et de l'administration communale tendent vers des objectifs déterminés depuis 2005. Il faut répondre aux nouveaux besoins des habitants tout en limitant la pression fiscale.

La communication financière en soi ne présente qu'un intérêt limité si elle n'est pas accompagnée par le projet politique.

Quand vous investissez dans une école et que vous empruntez, vous augmentez évidemment la dette communale.

Notre emprunt sur une durée de 40 ans concerne donc également les futurs usagers des équipements, habitants actuels ou à venir.

Le projet bruyérois est un projet global de réalisations directement impacté par la baisse des dotations de l'Etat.

Notre volonté est de maintenir le niveau des services existants.

# 2016 « Investir pour l'avenir »

## LES MESURES PHARES

### RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME, AVEC UN OBJECTIF DE CRÉATION D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ.

- Promotion du commerce, de l'industrie et des activités artisanales,
- Accueil social pour les publics fragilisés,
- Développement culturel,
- Amélioration des transports collectifs.



### SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Toujours à la recherche de subventions, nous présentons des demandes dans le cadre du Soutien à l'Investissement Public Local : l'une pour l'assainissement des bâtiments existants dans le parc du château (300 000 €) et l'autre pour la création d'une maison des services dans les locaux de l'école maternelle actuelle (800 000 €).

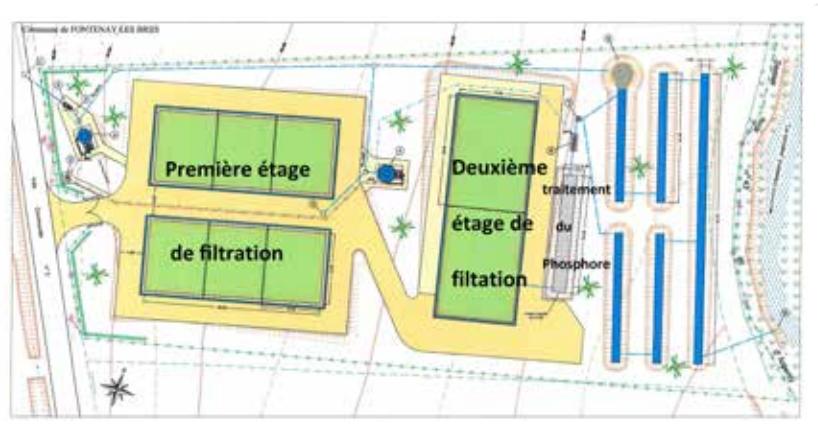
### PÔLE ÉDUCATIF

Attractif pour les nouveaux habitants et notamment les jeunes couples.

L'instruction publique est un principe républicain et les locaux d'enseignement sont sous la responsabilité des communes.

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU HAMEAU D'ARPENTY

- Phase 1- Après 30 ans d'attente les travaux d'assainissement démarrent. D'importantes subventions seront allouées aux riverains pour la mise en conformité.
- Phase 2- Rénovation de la rue de la Donnerie. Concertation avec les riverains.



## TRANSPORT

Le développement des activités économiques passe par l'augmentation de l'offre de transports. Ter@tec et le CEA sont des acteurs importants pour obtenir une nouvelle ligne de bus.

## PARKINGS DE PROXIMITÉ



Dans le cadre de la densification des programmes de construction, la loi tend à diminuer le nombre de places de stationnements obligatoires par logement en s'appuyant sur le fait que si les gens n'ont pas de places pour leurs voitures, ils n'en achètent pas et prennent les transports. A Bruyères, l'offre de transports est limitée et si des places privées ne sont pas réalisées les voitures stationneront sur les espaces publics et les trottoirs entraînant par ailleurs des difficultés pour les piétons.

### RÉFÉCTION DES TROTTOIRS RUE DE LA LIBÉRATION

À l'étude.

### SKATE PARK 82 000 €



Inauguration le 9 juin à 17h.

## Le Clos Baret : une résidence pour préserver l'autonomie des personnes âgées et rompre l'isolement

Située en plein centre-ville de Bruyères-le-Châtel, la résidence pour personnes âgées autonomes Le Clos Baret regroupe 66 logements individuels accessibles à partir de 60 ans. Inauguré fin janvier 2016, en présence de Thierry Rouyer, Maire, le bâtiment d'architecture contemporaine propose des logements de type T1 et T2 adaptés, équipés et personnalisables, offrant ainsi une indépendance de vie identique à celle du domicile classique et une réponse aux problématiques d'isolement et de sécurité. Par ailleurs, chaque résident peut selon sa situation solliciter l'Aide personnalisée au logement (APL).

### Un lieu de vie et de socialisation

En plus de l'offre d'hébergement, l'établissement propose régulièrement des animations et activités correspondant aux besoins et aux attentes des résidents. Les espaces collectifs permettent ainsi d'organiser des ateliers variés : gymnastique douce, activités ludiques, détente et rencontres conviviales.

La gestion de l'établissement est assurée par Coallia, une association d'envergure nationale qui intervient depuis plus de 50 ans dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Dans le département de l'Essonne, Coallia gère un EHPAD de 74 places à Breuillet et un accueil de jour Alzheimer de 14 places à Saint-Chéron.

### Résidence Clos Baret

11, rue des Vignes  
91680 Bruyères-Le-Châtel  
Tél. : 01 69 94 02 75  
contact-bruyeres@coallia.org

## Séjours à Vienne (Autriche)

**Du 25 au 27 novembre 2016**

### Au programme :

- Visite de la ville,
- la cathédrale Saint-Etienne,
- le Hofburg, Palais Impérial,
- Musée de Sissi,
- marchés de Noël.

Ce tarif comprend :

- Le transport (autocar et aérien),
- les taxes d'aéroport et l'assurance assistance-rapatriement,
- l'hébergement 2 nuits en chambre double avec petits-déjeuners (hôtel 4\*),
- 2 déjeuners en ville,
- 2 dîners à l'hôtel,
- les visites avec un guide franco-phone.



### Tarifs :

- 555 € pour les bruyérois imposables sur le revenu,
- 444 € (20 % pris en charge par le CCAS) pour les personnes non imposables sur le revenu.

### Une priorité sera donnée :

- Aux personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap à partir de 55 ans.
- Aux bruyérois.

### 30 places disponibles

## Portage des repas



Nouveau partenaire pour le portage des repas aux personnes âgées :

**SAVEURS ET VIE**  
7 Voie des Cosmonautes  
94310 ORLY  
0811 90 07 33

**Saveurs et Vie** vous propose des repas diététiques personnalisés à domicile, un accompagnement au quotidien et des conseils nutrition santé.

## Opération canicule et tranquillité seniors

Ce dispositif d'alerte et d'urgence est ouvert à toutes les personnes de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap.

Vous avez jusqu'au 27 juin pour vous inscrire à la mairie sur le registre communal.

## Coupons associatifs

Le CCAS proposera de nouveau pour la rentrée 2016 les « coupons associatifs ».

Cette aide individuelle soumise à quotient familial facilite l'accès à la pratique sportive ou culturelle des enfants de 4 à 18 ans.

Elle a permis en 2015 d'aider 30 enfants Bruyérois.

Retrait des dossiers le jour du Forum auprès des associations.

## Mutuelle village

Le CCAS n'ayant pas trouvé de bénévoles pour créer le bureau d'une association, le projet de « mutuelle village » est suspendu.

**POUR TOUT  
RENSEIGNEMENT :  
SECRÉTARIAT DU CCAS  
AU 01 64 90 88 99**

# La mémoire de nos aînés

## « L'école est finie ! »



### La distribution des prix

Chaque année à l'occasion de la distribution des prix, ma tante Madame PLESSE, ma mère et quelques

dames habiles en couture déguisaient les enfants selon le thème retenu.

### Une journée à la mer

En juillet 1939, sortie organisée par la Caisse des Ecoles de Bruyères-le-Châtel pour les enfants de l'école publique.

On reconnaît parmi les accompagnateurs : Monsieur Louis CARRIER adjoint au maire, Madame PLESSE

qui s'occupait de la cantine avec Madame SEIZE et Madame FOISSARD.

D'après les comptes de la Caisse des Ecoles, cette journée a coûté 6016 francs.

**Pierre Seize**



## Les vacances d'hiver à la Bourboule



Les enfants ont profité d'un programme sportif et attractif comme la « construction d'un igloo de survie ».

Une fois terminé, ils se sont rendus compte avec émerveillement du confort et de la chaleur à l'intérieur de leur igloo. Ils étaient fiers.

Les cours de ski sans bâton sur les pistes du Mont Dore avec brouillard et neige ont été des temps très forts

au cours de ce séjour. Pas facile de porter son matériel tout en haut des pistes ! Sur les pistes de luge, ce furent des moments de franche rigolade.

Les enfants n'oublieront pas non plus la soirée disco à la patinoire, avec en prime une dédicace faite par le DJ pour les enfants de Bruyères-le-Châtel : une véritable boîte de nuit pour nos petits.

Après une semaine riche en émotions, ils ont terminé leur séjour avec du shopping et la boum du jeudi soir tant attendue.

Un peu tristes de ranger leurs affaires, les petits bruyérois sont rentrés avec des souvenirs plein la tête. Que c'est court une semaine !

### LA CARTE JEUNE... C'EST FINI

Le nouveau Conseil départemental de l'Essonne a décidé de supprimer un certain nombre de dispositifs destinés aux jeunes essonniens dont la « Carte Jeune » et « Bon plan vacances ». On ne peut que regretter ce type de décision. Plus d'information sur le site [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)

### Une semaine en picardie...



L'Accueil de loisirs organise un séjour, prévu pour 24 enfants de 6 à 11 ans du jeudi 7 au mardi 12 juillet 2016

sur le thème « les cow-boys et les indiens ». Ils seront encadrés par Sylvie, Alexandra et Sandrine. Le centre de vacances équestre se situe à Bertaucourt-Epourdon en Picardie (centre agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

Au programme : équitation, voltige, promenade en calèche, atelier bois, tir à l'arc, tissage, atelier cuisine, grand jeu, veillées. Les enfants dormiront une nuit en tipis et d'autres surprises seront au rendez-vous !



## RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017

**Rentrée scolaire le  
1<sup>er</sup> septembre 2016**

- Ecole élémentaire : 8h30 pour tous les enfants.
- Ecole maternelle :
  - 8h30 pour les enfants de moyenne et grande sections,
  - 10h pour les enfants de petite section.

## FÊTES DES ÉCOLES

**Ecole maternelle :  
11 juin**

**Ecole élémentaire :  
17 juin**

## PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE MATERNELLE

aux enfants nouvellement inscrits pour la rentrée scolaire 2016/2017.

**L'école maternelle ouvre ses portes vendredi 10 juin à 18h30.**

**À cette occasion, vous pourrez rencontrer avec votre enfant l'équipe enseignante et découvrir les locaux.**



## Prélèvement automatique des factures

Pour en bénéficier, téléchargez le formulaire de demande de prélèvement, joignez un RIB et retournez les documents complétés, par mail ou par courrier.

Les factures seront prélevées le 10 du mois suivant.

## Plan Particulier de Mise en Sûreté

Dans le cadre du PPMS, sept mallettes de secours spécial confinement ont été achetées pour un montant de 839.58 €. Ces mallettes contiennent : 2 paires de gants, sucre, sac de récupération des déchets, ciseaux, couverture de survie, mouchoirs, serviettes périodiques, gel hydro alcoolique, désinfectant, compresses de gaze, tampon compressif absorbant, pansements, sparadrap, bande extensible, écharpe triangulaire, filet à pansement, brassard fluo, lampe, radio, corne de brume, eau.

## Dossiers d'inscription :

restauration scolaire, garderie périscolaire et accueil de loisirs.

Le dossier remis aux familles par l'intermédiaire des écoles, doit impérativement être déposé à la mairie dûment complété, accompagné des documents demandés.

**Attention ! Cette année, le dossier est à rendre le 20 juin au plus tard.**

Avant le 26 août 2016

## JEUNES BACHELIERS PROMOTION 2016

Faites-vous connaître en remplissant ce coupon et en le déposant à la mairie, accompagné impérativement de votre justificatif, **avant le 26 août 2016. Passé ce délai, il sera trop tard pour bénéficier d'une récompense.**

Nom : .....

Prénom : .....

Lycée : .....

## Quotient familial

À partir de septembre 2016, le calcul du quotient familial sera basé sur les revenus de l'année N-1.

Rappel : Les documents nécessaires au calcul du quotient familial sont les suivants :

- avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015,
- attestation de **paiement Caf**.

La grille tarifaire est téléchargeable sur le site de la ville.

Pour être pris en compte, vos documents devront être déposés avant le 30 septembre 2016.

## AGENDA CULTUREL / MAI 2016

Vendredi 27 mai à partir de 20h30

Parc du Château - La Lisière



Samedi 28 mai à 11h / Philharmonie 1 – Paris 19<sup>e</sup>

Départ place René Petit à 9h

### Alice au pays des merveilles : Chantons avec l'orchestre.

Orchestre national d'Île-de-France.

Spectacle jeune public à partir de 6 ans.

Tous les ans, les musiciens de l'Orchestre national d'Île-de-France invitent des élèves (primaires, collèges, lycées) et des étudiants à chanter avec des artistes professionnels.

Il faut avoir au moins une fois entendu ces concerts pour sentir combien l'expérience de la première fois suscite une excitation tout à fait inhabituelle : pour les musiciens de l'orchestre qui sont fiers de partager leur métier, et pour ces choristes en herbe qui vivent, grandeur nature, ce qu'est un véritable son d'orchestre.

Cette saison, Alice, l'héroïne inspirée par Lewis Caroll, emmènera les enfants vers d'incroyables aventures chantées. Guidés par un chef de choeur en guise de lapin blanc, ces jeunes choristes travailleront régulièrement durant l'année pour interpréter – en concert avec l'Orchestre – une toute nouvelle création.

Tarif: 10 €

Réservation et achat des places auprès du service culturel, à la mairie, le jeudi de 16h à 18h, ou sur rendez-vous via l'adresse mail :

[biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr)

### Festival De Jour // De Nuit 2016

20h30 : Apéro déjanté avec Fanfan et Marco (fil rouge du festival)

C'est dans la fragilité, la maladresse, l'émotion, le rire qu'ils se sont trouvés et qu'ils ont eu envie de brouiller les frontières entre le théâtre et la musique pour une recherche commune. Sont nés Fanfan et Marco, deux personnages pour un duo qui ne cesse de surprendre et dont la relation équivoque déconcerte le spectateur.

21h30 : Ivan le Terrible. Création du Théâtre du Rugissant. Cette création retrace non seulement l'épopée d'Ivan le Terrible, premier tsar de toutes les Russies, figure shakespearienne qui acquit son surnom par le sang qu'il fit verser et la terreur qu'il suscita pour des siècles, mais aussi de pénétrer le tournage du film que lui consacra Eisenstein, et de raconter via cet exemple historique, une histoire plus universelle de l'art au service de la propagande.

Entrée gratuite.

Horaires d'été de la Bibliothèque Municipale  
Du 4 juillet au 31 août - **Mercredi et samedi de 10h à 12h**

# 17 : associations

## Association généalogique : Une séniors dans le vent!

Ne dit-on pas que l'on a l'âge de ses artères? Peut-être, mais cela n'empêche pas de rester dynamique! A plus de 90 ans, Monique Bérhuy est toujours très active. Présidente de l'association généalogique, elle continue aussi ses activités au sein de l'association paroissiale pour laquelle elle se dévoue depuis de nombreuses années. A l'occasion de son 90e anniversaire, ses amis de la paroisse lui ont offert un cadeau et lui ont fait plusieurs propositions. Et elle a choisi un vol en montgolfière! Voici la relation qu'elle en a faite à ses amis.

« Partis du château de Fontainebleau avec le matériel, nous avons rejoint le petit aérodrome d'Episy près de Moret. Le rite de préparation prend une heure. Le ballon, allongé comme une saucisse, est amarré à la nacelle couchée, elle, sur le côté. Commence alors le gonflage à l'air frais d'abord puis au gaz butane. La Montgolfière prend forme et se relève progressivement. Problème pour grimper dans le panier pour une séniors. Solution : elle s'y accroupit avant que la

nacelle ne se mette debout, les autres voyageurs feront comme ils pourront. Manœuvres de départ, un jet de flammes, on monte, le pilote, un jeune Anglais passionné, commente chacun de ses gestes. On fait connaissance avec ses voisins. Moment de douceur, de silence. Il ne fait pas froid car on navigue dans le sens la brise, de façon aléatoire bien sûr, mais le pilote a quand même la maîtrise de l'engin. Nous survolons la belle campagne gâtinaise faite de terres à blé et de lambeaux de la forêt de Fontainebleau, parsemée de minuscules villages et de maisons cossues avec piscines, sillonnée de petites routes sans aucune voiture ! Arrive l'atterrissement, une heure après. On touche terre, la nacelle glisse sur quelques mètres...réussi. Maintenant, il faut sortir de là ! La séniors est prise par la tête et par les pieds, et hop par-dessus bord. Les autres voyageurs s'entraident. On a bien mérité la coupe de champagne qui nous est offerte. Le ballon est dégonflé, replié, rangé sur son 4x4 et rentre à Fontainebleau.»



Monique Bérhuy fête ses 90 ans en montgolfière.



## Vendredi 12 février s'est tenue Salle des Anciens la 14<sup>e</sup> Conférence débat de l'Association NRNT !

Devant une quarantaine de personnes le conférencier Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail a défendu son argumentation sur le thème de la soirée : Casse du Code du Travail : Le Danger.

Avec la « réforme » du Code du Travail c'est 110 ans d'histoire qui sont en jeu.

« Il s'agissait en 1906 de dire que la construction du droit du travail devait échapper aux exigences sans cesse plus avides de l'économie, des chefs d'entreprise. Aujourd'hui, c'est bien pire, ce ne sont plus les coups de grisou (allusion à la catastrophe de la mine de Courrières) qui tuent mais les AVC, les arrêts cardiaques : ils font des milliers de morts et la moitié est imputable au travail. Ce sont les entreprises qu'il faut adapter

au droit des humains qui y travaillent et non le contraire. » « Le Code du Travail exprime cent ans de luttes et de larmes, de sueur et de sang. Chaque alinéa exprime des rapports de force sociaux : il ne peut être ré-écrit par une commission arbitraire et datée, passé à l'acide hors du temps, des syndicats, des salariés. » Dire que le texte est obèse, « c'est une preuve d'incompétence. Le code ne fait que 675 pages dans sa partie législative. C'est le code de lois le plus petit de tous. Mais il est édité avec plus de 3 900 pages de commentaires et jurisprudences. ». « Le code a déjà été réécrit en 2004 et en 2006. En le simplifiant, le chômage a-t-il diminué ? Dans tous les pays où le droit du travail a été allégé, il y a encore plus de chômage. ...

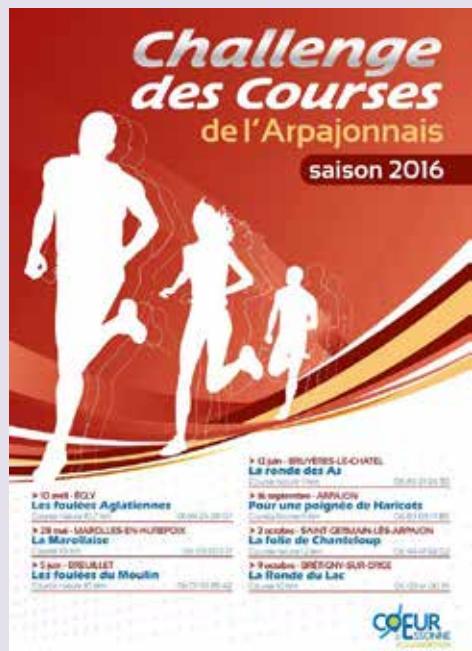
## : AGENDA ASSOCIATIF

### COMITÉ DES FÊTES

Fête de la Saint Didier  
Samedi 28 et dimanche 29 mai  
À partir de 14h  
Brocante le dimanche  
de 10h à 18h  
Parc du Château

### COMITÉ DES FÊTES

Ronde des as  
Course nature 11 km  
Dimanche 12 juin  
Inscriptions : 06 84 21 24 30



### ASIGOS

Soirée de formation « Marre de Windows ? Découvrez Linux ! »  
Lundi 13 juin à 20h  
Salle des anciens  
Inscriptions : 06 14 87 57 50  
Entrée gratuite

C'est quand on est des salariés bien formés, bien traités, bien payés que cela marche le mieux. Et plus il y a de droit du travail, plus il y a de garanties, de protection, de sécurité. Ce ne sont pas les précaires ni les flexibles qui produisent le plus et le mieux. »

« Il ne faut pas s'étonner s'il y a la crise, l'austérité. Le gouvernement est soumis aux exigences du Medef qui ne veut pas que l'économie marche mais que sa marge augmente. Pour lui, ce ne sont pas les humains au boulot qui comptent mais le fric. Et en ne respectant pas les humains, ils creusent, qu'ils le veuillent ou non, la tombe de leurs profits. »

## Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville [www.ville-bruyereslechatel.fr](http://www.ville-bruyereslechatel.fr)

### Conseil municipal du 23 mars 2016

- Demande de subventions au titre de la réserve parlementaire et de tout autre partenaire, pour la mise en accessibilité des trottoirs de la rue de la Libération
- Demande de dotation de soutien à l'investissement des communes, créé par l'article 159 de la loi de finances pour 2016- Mise en conformité des branchements d'assainissement des bâtiments du Parc
- Demande de dotation de soutien à l'investissement des communes, créé par l'article 159 de la loi de finances pour 2016- Revitalisation du centre bourg avec la création d'une Maison des Services, regroupant un Pôle Médical, un Pôle Jeunesse, des salles associatives et une structure RAM (Relais Assistantes Maternelles)

- Vote du budget, des taux d'imposition 2016 et des subventions aux associations
- Règlement intérieur : Restauration scolaire, garderies périscolaires, NAP et Accueil de Loisirs
- Tarification des services scolaires
- Règlement intérieur : Séjour de l'Accueil de Loisirs été 2016
- Vote des conditions de mises à disposition d'espaces dans l'enceinte du parc du château
- Déclaration préalable : ravalement de la mairie
- Demande de soumission au régime forestier de diverses parcelles communales

## Carte nationale d'identité



N'attendez pas l'été pour renouveler votre passeport et votre carte d'identité !

À l'approche de la période estivale les délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports peuvent s'allonger.

### RAPPEL

#### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. La prolongation de 5 ans de

la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

## ATTENTION EN CAS DE SEJOUR A L'ETRANGER

Certains pays n'ont pas officiellement transmis leur position quant à leur acceptation de la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage. De façon à éviter tout désagrément pendant votre

voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités francaises comme étant toujours en cours de validité.

## MAJORITÉ MUNICIPALE :

### « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

Notre collectivité bouge et nous aimerions que vous y participiez en tant qu'acteurs. La réalisation du skate-park en collaboration avec les futurs utilisateurs laisse à penser que nous sommes prêts à développer les projets autrement.

Notre expérience, accumulée depuis 2001, nous conduit aujourd'hui dans le cadre des restrictions budgétaires imposées par l'Etat à dépenser encore mieux les fonds publics pour l'investissement.

Nous souhaitons mettre en

œuvre une partie des dépenses communales d'investissement sur un budget participatif et même plutôt collaboratif.

Dans le cadre de ce budget les administrés seront des forces de proposition et de décision pour l'aménagement de l'espace public et de leur cadre de vie.

Quand un courrier arrive en soulignant qu'il faut aménager une rue parce que la vitesse est importante, il est rarement accompagné de propositions. Il est pourtant nécessaire, pour que les aménagements soient

efficaces, qu'ils soient validés, acceptés et respectés par les riverains.

Toutes les propositions seront étudiées mais nous vous engageons avant de proposer de répondre à ces 3 questions : Est-ce une compétence communale ? Ce projet est-il d'un coût raisonnable ? Présente-t-il un intérêt collectif ?

Vous pouvez déposer dès maintenant vos projets sur le Facebook de la municipalité ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

## MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

En réponse à l'équipe majoritaire, du précédent bulletin, nous vous invitons à consulter le Canard Bruyérois N°2 ou notre site <http://www.bruyeres-ensemble.fr>.

Pour nous, porter un regard critique permet d'améliorer et de construire des projets fondés sur des analyses objectives. Cela nous paraît être le point de départ de toute démocratie.

#### Le centre-ville :

Nous constatons que le stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite près de l'école et l'arrêt de bus de nos enfants ne sont absolument pas sécurisés.

La réduction de la cour de récréation a déjà provoqué un accident et un enfant a été hospitalisé. Même nombre d'enfants + cour réduite = accidents plus nombreux.

#### Le hameau d'Arpenty :

Il est inadmissible d'avoir attendu 11 ans

et une pétition des habitants d'Arpenty pour avoir une réunion d'information concernant la création d'une station d'épuration.

Ce manque de communication et de non-concertation en amont du projet est scandaleux.

C'est pour cela que nous voulons que les Bruyéroises et Bruyérois soient consultés sur ce type de projet par référendum local.

#### Voirie :

Nous voulons relayer la demande des habitants de la rue du Bourg Neuf afin que la municipalité rebouche les trous béants tout le long de cette rue occasionnant des dégâts sur les véhicules.

#### Tissu associatif :

Nous sommes une nouvelle fois déçus du montant des subventions allouées aux associations.

Nous estimons celle attribuée au Comité des Fêtes trop faible. Cette association

participe activement à la promotion de notre commune et permet le maintien d'un lien social entre les Bruyérois.

Nous sommes également choqués que l'association AS Bruyères Foot se soit vu refuser la demande de subvention sous prétexte d'un « dossier gourmand, tardif et incomplet ».

Cette dernière a pourtant été créée dans le but de recomposer un club de football exclusivement Bruyérois.

#### Chasse aux œufs :

Nous félicitons l'équipe majoritaire pour la chasse aux œufs. Petits et grands ont profité pleinement de la musique et du spectacle. Dommage que les grilles aient été ouvertes à 15h pour une programmation de l'événement à 15h30. Certaines personnes manquant de civisme ont récupéré tous les œufs empêchant ainsi d'autres enfants de profiter de cette récolte.

# :::::Numéros utiles

**SAMU-SMUR**, médecin de garde **15**  
Police secours **17**  
Pompiers **18**  
Urgence avec téléphone portable  
**112**  
Urgence sociale **115**  
SOS enfants battus **119**  
Centre antipoison  
**01 40 37 04 04**  
Centre hospitalier Arpajon  
**01 64 92 92 92**  
Urgences médicales  
contactez la maison  
médicale de l'Arpajonnais au  
**01 69 13 91 91**  
Pharmacies de garde  
contactez le commissariat  
d'Arpajon  
**01 69 26 19 70**  
Commissariat de police  
**01 69 26 19 70**  
Gendarmerie  
**01 64 90 00 64**  
SOS femmes battues  
**3919**  
Sida info service  
**n° vert 0 800 840 800**  
Drogue info service  
**n° vert 0 800 23 13 13**  
Jeunes-violence-écoute  
**0 800 20 22 23**  
Planning familial  
**01 47 00 18 66**  
Association pour le couple et  
l'enfant APCE91  
**01 69 81 93 35**  
Dépannage électricité edf  
**0 810 010 333**  
Dépannage gaz GDF  
**0 810 433 091**  
Mairie  
**01 64 90 07 18**



## De Mai à Septembre

### Vendredi 27 mai



### FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT

20h30 :  
Apéro déjanté avec Fanfan  
et Marco (fil rouge du festival)  
21h30 :  
Ivan le Terrible.  
Création du Théâtre du Rugissant.  
Parc du Château – La lisière  
Entrée gratuite.

### Samedi 28 mai

#### ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

11h  
Philharmonie 1 - Paris 19e  
Départ place René Petit à 9h  
Tarif : 10 €

### Samedi 28 et dimanche 29 mai

#### FETE DE LA SAINT DIDIER

Animations, structures gonflables,  
retraite aux flambeaux...  
Organisée par le Comité des Fêtes  
Parc du Château – La lisière  
Entrée libre

### Dimanche 12 juin

#### RONDE DES AS

Course nature 11 km  
Départ 9h30  
Renseignements : 06 84 21 24 30



### Samedi 10 septembre

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

De 10h à 17h30  
Espace BLC  
Entrée libre

### Dimanche 11 septembre

#### BROCANTE

Organisée par le Comité des fêtes  
Renseignements :  
06 95 68 47 61

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 01 60 83 91 68**  
ou par mail : [biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr)